

Les logiciels libres offrent quatre libertés à leurs utilisateurs. Le droit d'utiliser le logiciel pour n'importe quel usage, le droit de le distribuer à son entourage, le droit d'étudier son fonctionnement et le droit de le modifier pour l'améliorer. À l'opposé, un logiciel propriétaire tient secrète sa recette de fabrication (le code source) et n'offre que des droits restreint à l'utilisateur.

N'hésitez pas à essayer plusieurs logiciels libres avant de vous procurer un logiciel propriétaire du commerce. Il existe des logiciels libres pour accomplir presque toutes les tâches informatiques :

- Photo et graphisme
- Audio, musique
- Vidéo, TV
- Bureautique

- Développement
- Internet, e-mail
- Jeux, Loisirs
- Métier, Scientifique
- Architecture
- Utilitaire
- Sécurité
- Gestion, compatibilité
- Banque

...

LOGICIELS LIBRES

ESSAYEZ LA LIBERTÉ !



Pour en savoir plus :
www.april.org



Pour choisir
des logiciels libres :
www.framasoft.net